

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AC73

présenté par

Mme Rubin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguier, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 57, insérer l'article suivant:****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Le Gouvernement remet au Parlement, dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, un rapport d'information sur l'adéquation entre les moyens alloués par l'État au secteur du livre, notamment au financement de la Bibliothèque nationale de France, et les objectifs du gouvernement en matière de politique culturelle.

Ce rapport est rédigé par un groupe de travail associant les membres du Conseil du Livre, de l'Inspection Générale des Finances, du ministère de la Culture ainsi que les syndicats représentatifs du secteur.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nous constatons une baisse de moyens alloués aux bibliothèques ainsi que des pertes d'emplois. Le secteur du livre et de la lecture publique perd ainsi 5 millions d'euros de dotations dans le projet de loi de finances 2018. Le symbole de cette austérité n'est autre que la Bibliothèque nationale de France, qui perd 6 millions de subventions pour charges de service public alors même que son solde budgétaire est déjà déficitaire de 9,5 millions, et puisque l'hémorragie n'est pas que financière, nous constatons la baisse de 10 ETPT dont 6 contrats aidés.

Pourtant, E. Macron en janvier 2017 (ActuaLitté) revendique « l'ouverture de toutes les bibliothèques, en particulier les bibliothèques municipales et universitaires », considérant que des établissements fermés le week-end, et après 18 h, « c'est une vraie inégalité, parce que c'est le plus modeste qui en a besoin. Cet accès à la culture, on doit aussi le faire en ouvrant plus largement, en soirée, les week-ends, toutes les bibliothèques de France. ». D'après le service du livre et de la lecture du ministère de la Culture (rapport d'activité de 2014) il y a en France 7100 bibliothèques et 9000 points d'accès au livre, soit 16.100 lieux de lecture publique. Or, entre 2014 et 2015, la France

a surtout enregistré une légère baisse du nombre d'inscrits dans les bibliothèques publiques, passant de 5,492 millions à 5,427 millions.

Nous nous inquiétons de la vision du gouvernement en matière de politique du livre, et doutons de l'adéquation des moyens alloués avec l'atteinte d'objectifs ambitieux.